



Politique de rurbanisation du Haut-Saint-François

2009-2014



**Maintien et attraction
de la population**

Où chacun ajoute sa valeur!



Table des matières

SOMMAIRE	1
DÉFINITION DES CONCEPTS.....	2
RURBANISATION.....	2
RURALITÉ.....	2
NÉORURAUX	2
CULTURE.....	2
LOISIR ³	
TOURISME ET EXCURSIONNISME.....	3
1. MISE EN CONTEXTE	3
1.1 FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE RURBANISATION	4
1.2 APPROCHE CHOISIE.....	5
1.3 MÉTHODOLOGIE	6
2. CARTE ET PARTICULARITÉS GÉOGRAPHIQUES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	8
3. POPULATION CIBLE	10
4. DÉTERMINATION DES ENJEUX DE LA POLITIQUE DE RURBANISATION.....	11
4.1 OFFRE RÉSIDENTIELLE	15
4.1.1 FREINS ET ACCÉLÉRATEURS.....	17
4.1.2 SOLUTIONS	20
4.2. DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	21
4.2.1 MARCHÉ DE L'EMPLOI	21
4.2.2 ENTREPRENEURIAT	23
4.2.3 FREINS ET ACCÉLÉRATEURS.....	25
4.2.4 SOLUTIONS SUGGÉRÉES	28
4.3 SERVICES DE PROXIMITÉ	29
4.3.1 SERVICES PRIVÉS, PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES	29
4.3.2 LOISIRS ET CULTURE.....	30
4.3.3 FREINS ET ACCÉLÉRATEURS.....	31
4.3.4 SOLUTIONS SUGGÉRÉES	34
4.4 DYNAMISME LOCAL.....	35
4.4.1 SE DISTINGUER PAR LA VITALITÉ DU MILIEU ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE	35
4.4.2 FREINS ET ACCÉLÉRATEURS.....	37
4.4.3 SOLUTIONS SUGGÉRÉES	39
4.5 COMMUNICATION	39
4.5.1 IMAGE ET PROMOTION	39
4.5.2 FREINS ET ACCÉLÉRATEURS.....	40
4.5.3 SOLUTIONS	42
5. CONCLUSION	43
BIBLIOGRAPHIE.....	44
ANNEXE 1	47
LISTE DES COMITÉS	47

Sommaire

Comme plusieurs MRC rurales québécoises, le Haut-Saint-François doit relever les défis démographiques du vieillissement de sa population et de sa faible croissance. Un territoire, dont la population stagne et vieillit, réduit considérablement son activité socioéconomique et finit progressivement par disparaître.

La Politique de rurbanisation se veut avant tout un outil de réflexion, source de mobilisation et de dynamisation de la MRC du Haut-Saint-François afin de relever les principaux défis démographiques auxquels elle doit faire face et établir un plan d'action.

L'analyse de la MRC du Haut-Saint-François, eu égard à l'attrait de nouvelles populations et principalement de jeunes familles, ainsi qu'au maintien des populations existantes, démontre que cinq enjeux majeurs vont guider nos orientations : l'offre résidentielle, la diversification économique, les services de proximité, le dynamisme local et la communication. Un plan d'action en découlera à chaque année.

La Politique de rurbanisation du Haut-Saint-François met la table sur ces cinq enjeux en plaçant en évidence leurs caractéristiques, les freins qui menacent notre MRC, les accélérateurs sur lesquels la MRC peut bâtir et des solutions qui viennent réduire les freins ou développer les accélérateurs.

Cette politique est le fruit d'un travail de concertation entre les organismes et les élus du Haut-Saint-François. Elle se base sur plusieurs études et sur les plans de travail élaborés par les municipalités du Haut-Saint-François dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité mise en place par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR).

La table étant mise, il reste aux convives intéressés (citoyens, élus, conseil d'administration et directeurs d'organismes) à s'inspirer de ces recommandations, à se concerter et à se mobiliser pour faire, du Haut-Saint-François, une MRC d'accueil promise à un bel avenir, *où chacun ajoute sa valeur !*

Définition des concepts

Rurbanisation

La rurbanisation est qualifiée « d'urbanisation éparpillée des zones rurales » par l'Office québécois de la langue française (OQLF, 1991) tandis que le Petit Robert l'explique comme l'« urbanisation lâche des zones rurales à proximité de villes dont elles deviennent les banlieues » (Le Petit Robert, 1993).

En plus de l'attraction de population qui découle de l'étalement urbain et/ou d'un retour vers la campagne, dans ses orientations, le Centre local de développement (CLD) du Haut-Saint-François étend le concept de rurbanisation au maintien de la population actuelle.

Ruralité

La définition de la ruralité évolue dans le temps et comporte de multiples facettes. Sous l'angle socioéconomique, la ruralité au Québec n'est pas uniforme tant au point de vue démographique, économique, géographique, historique ou culturel. Anciennement basés sur l'agriculture, les milieux ruraux voient leurs populations se diversifier, leurs activités socioéconomiques modifiées, l'aménagement du territoire se transformer.

La présente politique associe la ruralité aux communautés ayant un cadre de vie différent des milieux urbains. Les atouts reliés à ce cadre de vie sont recherchés tant par les populations rurales qu'urbaines, et un territoire comme le Haut-Saint-François saura les attirer.

Néoruraux

Cette politique emploie le terme *néoruraux* pour tout individu qui décide de s'établir en ruralité et qui, par le fait même, a des besoins et des goûts qui peuvent s'avérer différents de la population originaire du territoire donné. Le concept inclut la population ayant vécu en milieu urbain, dont les ruraux de retour à la campagne et les ex-villégiateurs.

Culture

Dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001), la culture est définie comme étant : « l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les

lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances». En conséquence, la culture est traitée sous divers enjeux dans la présente politique, soit par les services de proximité et le dynamisme social.

Loisir

Pour toute personne, le loisir fait référence à trois dimensions : le temps libre, les activités et la liberté de choix (Conseil Sport Loisir de l'Estrie (2007) *1.1- Le Loisir, de quoi s'agit-il?*, Trousse de l' élu municipal en loisir).

La présente politique inclut le concept de loisir dans le cadre de vie en l'insérant dans les services de proximité offerts par les municipalités aux résidants.

Tourisme et excursionnisme

Outre le fait de voyager, le tourisme réfère à l'ensemble d'activités lié au déplacement des touristes. La présente politique traite le tourisme comme élément de diversification économique et en tant que service de proximité par ses attraits et activités disponibles pour la population.

1. Mise en contexte

Le Haut-Saint-François n'échappe pas aux tendances québécoises de vieillissement de la population et de baisse de la natalité. En 2006, la population de 0 à 4 ans représentait 4,3 %, tandis que celle de 65 ans et plus représentait 13,9 % (Statistique Canada, 2006).

Afin de souligner les problématiques que peut engendrer une baisse de la démographie sur le territoire du Haut-Saint-François, notamment par la fermeture des écoles, le manque de main-d'œuvre qualifiée et la perte d'une masse critique assurant la pérennité des services locaux, le diagnostic socioéconomique et plan d'action de la MRC du Haut-Saint-François, présentés à la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) du Haut-Saint-François en 2006, évoquent la priorité de développer une politique de rurbanisation afin de favoriser la présence de nouveaux arrivants.

En mai 2007, cette priorité est prise en charge lors de l'assemblée générale annuelle du CLD du Haut-Saint-François. Un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2007-2012 est adopté et se donne, comme premier axe, l'augmentation de la population et principalement des jeunes familles (PALÉE 2007).

Ce premier axe comprend quatre orientations stratégiques :

1. Mettre en place et réaliser une politique de rurbanisation incluant l'appui de développement de l'offre de loisirs (touristiques, culturels et sportifs), ciblée sur les jeunes familles afin de favoriser leur établissement.
2. Consolider l'offre commerciale (commerces et services).
3. Améliorer l'offre de service collectif à la population.

Dans ce contexte, la présente politique de rurbanisation est réalisée afin de répondre à cette priorité évoquée dans les plans de développement du territoire.

Elle est soutenue par une volonté municipale qui, à l'unanimité, souhaite la venue de population, notamment de jeunes familles dans chaque ville, municipalité ou canton (Consultation 3).

1.1 Fondements de la politique de rurbanisation

Dans ses orientations, le CLD du Haut-Saint-François vise, par la politique de rurbanisation, non seulement l'attrait de nouveaux résidants sur le territoire de la MRC, mais aussi le maintien de la population actuelle. Ce fondement sera la base de ce document et du plan d'action même si les effets positifs souhaités vont au-delà de l'augmentation de la population.

En effet, les conséquences positives des démarches entreprises afin de stimuler la démographie du territoire, se noteront par l'élargissement de l'achalandage local, donc le maintien et le développement de certains services publics et privés, la diversification des entreprises et des compétences sur le territoire, la satisfaction des besoins en main-d'œuvre et la stimulation des secteurs de l'immobilier, de l'agroalimentaire, du

tourisme, de la culture et de l'industrie. Dans ce sens, il est souhaité que les employés travaillant sur le territoire, mais n'y vivant pas, soient séduits par le cadre de vie du Haut-Saint-François.

Il est voulu que les évolutions des prochaines années se fassent dans le respect des différentes visions de développement, du patrimoine paysager et bâti, de l'identité locale, de l'accessibilité au territoire pour tous les types de revenus, bref que le développement soit fait de manière durable.

Une participation accrue de la sphère publique est espérée afin que tous les milieux mettent la rurbanisation en priorité et qu'une cohérence soit ressentie dans les actions entreprises dans toutes les sphères d'activité que ce soit au niveau de l'urbanisme, de l'environnement, des services de proximité et des décisions politiques.

Finalement, la vision de la présente politique est d'améliorer la qualité de vie de la population locale et d'inciter, par le fait même, de nouveaux arrivants à s'établir sur le territoire. Le document vise à ressortir les éléments de fierté et les points sur lesquels la MRC du Haut-Saint-François doit miser afin de rejoindre cette vision et d'inciter la mobilisation.

1.2 Approche choisie

Le comité de travail de la politique de rurbanisation se donne une approche pragmatique, basée sur des enjeux délimités d'où résulte un plan d'action applicable au territoire du Haut-Saint-François.

Dans un premier temps, les enjeux qui favorisent l'attraction de la population sont présentés. Ces derniers servent de catalyseur afin d'orienter la politique sur des problématiques précises.

Par la suite, les accélérateurs et les freins à la rurbanisation, soit, d'une part, les réalités du Haut-Saint-François qui pourraient favoriser l'attraction de la population et, d'autre part, les éléments qui pourraient nuire à cet objectif, sont identifiés.

Les solutions qui répondront aux défis entraînés par les freins et les accélérateurs sont finalement résumées. Elles sont parfois générales et parfois spécifiques à une cible de population. Elles servent de bases au plan d'action qui découle de cette politique de rurbanisation.

1.3 Méthodologie

Dans un premier temps, la firme Zins Beuchesne et associés accompagne le CLD de janvier à juin 2008, moment du dépôt de son rapport d'étape. Ce dernier contient les enjeux qui, selon la firme, doivent être à la base de la Politique de rurbanisation du Haut-Saint-François.

Dans un deuxième temps, une revue de littérature est effectuée par le CLD afin de valider les enjeux proposés par la firme et d'analyser les facteurs qui influencent la rétention et l'attraction de la population. Une analyse de comparables au Québec, qui décèle des cas de stratégies *rurbanisantes*, est réalisée et les priorités qui ressortent des différents travaux faits sur le territoire sont prises en compte.

Des entrevues dirigées et semi-dirigées sont accomplies, durant le printemps et l'été 2008, pour recueillir les expertises et opinions d'acteurs locaux impliqués dans le milieu. L'échantillon est constitué d'une vingtaine de personnes de différents secteurs géographiques du territoire et actifs dans les domaines de l'immobilier, de l'agriculture, de l'éducation, de l'industrie ou de l'économie. Une consultation de groupe avec de nouveaux arrivants est aussi réalisée.

Pour mesurer la volonté municipale, la méthodologie arrime les plans de travail élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014¹ ainsi qu'une consultation de groupe faite avec les directeurs généraux ou les maires des quatorze municipalités du Haut-Saint-François (Consultation 3).

Finalement, un plan d'action détaillé contenant les solutions envisagées, les projets, les livrables, les porteurs, les budgets et les échéanciers, découle de cette politique. Il tient compte des particularités de chaque municipalité ou zone de municipalités. Il sera ajusté annuellement, notamment selon les plans de travail élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

À titre indicatif, le portrait socioéconomique de la MRC et les statistiques sur le territoire paraissent que partiellement dans la politique de rurbanisation, puisque d'autres documents produits récemment les fournissent en détail. Les documents suivants peuvent être consultés pour plus d'information : le *Diagnostic socioéconomique et plan d'action de la MRC du Haut-Saint-François* de Raymond Chabot Grant Thornton et le profil de la population par municipalité du Conseil Sport Loisir de l'Estrie (Conseil Sport Loisir de l'Estrie (2007) 3.1- *Le profil de votre monde*, Trousse de l' élu municipal en loisir).

¹ Dans l'entente contractuelle du Pacte rural issu de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, il a été convenu entre le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-François qu'un plan de travail (démarche de développement) devra être déposé au MAMR. En 2008, onze des quatorze municipalités du Haut-Saint-François ont déposé un plan de travail local répertoriant les indices de bien-être collectif, les freins, les accélérateurs, les solutions et les priorités annuelles de développement de leur municipalité.

2. Carte et particularités géographiques de la MRC du Haut-Saint-François



Source : MRC du Haut-Saint-François, <http://www.mrchsf.com/mrc/carte.html>.

La MRC du Haut-Saint-François est un vaste territoire de 2 275,33 km². À son extrémité nord-ouest, on peut y apercevoir les monts Stokes et à l'est, le mont Mégantic et son observatoire scientifique qui entraînent une renommée mondiale avec la *Réserve internationale de ciel étoilé du mont Mégantic*². Son paysage est constitué de trois rivières (la rivière Saint-François, la rivière Eaton, la rivière aux Saumons) et de nombreux lacs qui rendent le territoire attractif pour la population et les villégiateurs. Son histoire est marquée par le patrimoine anglophone mis en valeur par la route culturelle du *Chemin des Cantons*.

² Pour plus de renseignements, voir http://www.astrolab-parc-national-mont-megantic.org/fr/pollution_lumineuse.htm

On y retrouve une population de 21 744 habitants avec une densité de 9,6 habitants au km². Cette densité varie entre les zones du territoire. Les villes situées à l'ouest ont une moyenne de 27 habitants au km², tandis que celles au centre et à l'est ont une moyenne respectivement de 6,5 et 3,75 habitants au km² (Statistiques Canada, 2006).

Parce que le territoire du Haut-Saint-François se divise en blocs inégaux en termes de démographie et d'impacts à cause de la proximité de la ville centre de l'Estrie, Sherbrooke, la présente politique analyse le territoire sous différentes réalités de développement.

Le Haut-Saint-François est constitué de quatre villes ou municipalités de plus de 2 000 habitants. Elles sont traversées par deux routes nationales, la 112 et la 108. Trois d'entre elles, soit Ascot Corner, East Angus et Cookshire-Eaton, se développent grâce à la proximité de Sherbrooke. Le développement se fait autant par le résidentiel que par l'industriel et, dans ces conditions, le commercial suit. La quatrième municipalité de plus de 2 000 habitants, Weedon, a un développement influencé par la villégiature, à cause de la présence d'un lac, et par l'industrie.

Plusieurs autres villages, dont la population varie entre 378 et 1 712 habitants, offrent une gamme de services qui diffèrent. Certains d'entre eux subissent le débordement des villes les plus importantes, d'autres se développent par la villégiature et la présence d'employeurs importants. Le développement des villages plus à l'est est principalement basé sur le secteur agroforestier. La présence de la ville de Lac-Mégantic peut également constituer un facteur de développement.

Finalement, les Cantons de Hampden, Newport et Westbury ont des réalités qui se différencient de par leur position géographique. D'une part, les Cantons de Newport et Westbury subissent le débordement de population des villes plus importantes, d'autre part, l'ouverture du Parc national du Mont-Mégantic dans le secteur d'Hampden peut s'avérer une opportunité intéressante pour le développement futur de ce canton plus éloigné d'une ville centre.

3. Population cible

L'optique de départ concernant les cibles de la Politique de rurbanisation du Haut-Saint-François est lancée par le PALÉE du CLD de par l'Axe 1 de développement soit, l'augmentation de la population et principalement des jeunes familles. Comme expliqué précédemment, l'absence d'un bassin de population pour assurer la pérennité des commerces et services, les menaces de fermeture d'écoles et le grand nombre de professionnels travaillant, mais ne vivant pas sur le territoire, justifient cette volonté territoriale.

Il peut par ailleurs être important de diversifier les cibles dans l'attrait des nouveaux arrivants :

« ...selon le profil des arrivants et leur mode d'occupation du territoire, on constate des incidences très différentes, et cette situation confirme la nécessité de diversifier le profil des arrivants et les stratégies pour rendre accessibles divers milieux de vie à des gens de tous âges... (Solidarité rurale, 2008, p. 56)...En outre, une collectivité équilibrée donne lieu à une variété d'activités socioéconomiques, ce qui permet d'offrir un éventail de biens et de services et des occasions d'emploi demandant des compétences variées » (Solidarité rurale, 2008, p. 44).»

La mise en commun des différentes tranches d'âge de population pourrait donc amener différents impacts positifs. Par exemple, même s'ils ne sont plus actifs sur le marché du travail, les retraités peuvent être très impliqués dans les associations ou les comités locaux et deviennent d'excellents ambassadeurs pour le territoire (Solidarité rurale, 2008). Le Haut-Saint-François peut donc avoir avantage à adapter son milieu et son offre de service aux différentes tranches de population.

De même, le profil des nouveaux arrivants diverge selon les buts à s'établir en milieu rural. Il y a les migrants pour le travail, ceux pour des raisons liées à la retraite ou à des activités récréatives, ceux qui créent leur propre emploi ou ceux qui continuent à travailler à la ville centre et qui navettent chaque jour (Péricard, 2006). Les stratégies pour attirer des néoruraux auraient ainsi des chances d'être optimisées, si elles tiennent compte des motifs d'établissement.

Le choix des migrants de résider dans une localité repose aussi sur différents critères personnels. Une équipe de chercheurs belges a regroupé les néoruraux en quatre profils : les romantiques, les cosmopolites, les réalistes et les héritiers. Le premier est motivé par le désir de quitter la ville par opposition au côté *artificiel* de la société urbaine. Sa migration s'inscrit dans une recherche de sens à sa vie. Le cosmopolite, pour sa part, vise la multiplication des expériences et est à la recherche de plaisirs. On retrouve, dans cette catégorie, le *navetteur*, son mode de vie peut se comparer à un résidant de banlieue. Le réaliste, quant à lui, est davantage pragmatique et quitte la ville pour une opportunité d'emploi ou une autre raison logique. Il est plus susceptible de quitter lorsqu'une autre occasion se présentera. Finalement, l'héritier possède des liens sociaux ou familiaux avec un milieu rural et revient s'y établir après l'avoir quitté. Il a tendance à être une personne très impliquée dans son milieu (Solidarité rurale, 2006). Les stratégies doivent donc tenir compte des différents types de personnalité des néoruraux.

Parallèlement, comme il a été expliqué dans la mise en contexte, le territoire du Haut-Saint-François comporte différentes opportunités d'établissement, soit les municipalités près de l'influence de Sherbrooke, les villages et les cantons. Ces milieux peuvent satisfaire différentes tranches d'âges, différents modes de vie ou types de personnalité.

En conséquence, la présente politique de rurbanisation souhaite attirer des jeunes familles sur le territoire, mais ne se restreint pas à cette cible. Elle désire intégrer différents profils de résidants et de néoruraux, qui pourront avoir une incidence positive sur la MRC du Haut-Saint-François et qui se plairont dans différents secteurs géographiques du territoire.

4. Détermination des enjeux de la politique de rurbanisation

La présente politique regroupe cinq enjeux clés, choisis en fonction de l'incidence qu'ils peuvent avoir sur l'établissement de la population et de l'environnement propre au Haut-Saint-François.

Dans un premier temps, à la suite des entrevues semi-dirigées et aux consultations de groupe, la firme Zins Beuchesne et associés ressort quatre enjeux par lesquels doivent passer la

politique de rurbanisation soit : **l'offre résidentielle adéquate et variée, la diversification économique, la communication et finalement l'offre de loisirs, de culture et de service.** Ensuite, la revue de littérature réalisée au CLD bonifie et précise l'analyse faite par les consultants.

Une étude, sur les migrations ville-campagne et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec, mentionne que les facteurs rationnels comme **le logement, l'emploi, la proximité d'une ville centre, la disponibilité et la proximité de divers services, la présence de proches et le dynamisme local** peuvent influencer les choix de localisation. Parallèlement, des raisons subjectives comme une **maison de rêve, la qualité de vie ou les paysages** influencent certains néoruraux (Péricard, 2006).

La diversité économique est un défi important auquel une collectivité doit répondre : « Le défi consiste à ce qu'une variété de secteurs économiques soit représentée et que les services privés et publics soient aptes à répondre aux besoins des différents segments de la population. D'ailleurs, un autre défi de taille consiste à faire coïncider, dans la mesure du possible, les activités socioéconomiques et les compétences disponibles dans la région » (Solidarité rurale 2008, p. 56). **L'emploi et les compétences de la main-d'œuvre** sont donc incontournables sous cet enjeu.

Cette même étude mentionne également que **le territoire doit démontrer qu'il est prêt à accueillir de nouveaux résidents** : « si l'on souhaite attirer les jeunes familles, il faut démontrer que les infrastructures (les services et les écoles) sont adéquates et que ces populations vont effectivement trouver à se loger à prix abordable » (Solidarité rurale 2008, p. 45). Cette étude insiste sur le fait que **les services de proximité et l'offre résidentielle** doivent être travaillés afin d'attirer des néoruraux : « le maintien de ces services, ou leur mise en place, est important si un territoire rural veut éviter de s'engager dans un processus irréversible d'érosion et de déclin » (Solidarité rurale, 2008, p. 47).

Selon Solidarité rurale, les candidats à la migration ont aussi besoin de connaître les services et les infrastructures offerts par les municipalités, ainsi que les possibilités de logement et les

offres d'emploi (Solidarité rurale, 2006). Des entrevues, avec les nouveaux résidants et les intervenants du milieu du Haut-Saint-François, ressortent, d'ailleurs, que les services sont méconnus de la population (Zins 2008). L'enjeu de **la communication** fait donc aussi partie des défis à relever.

Une autre recherche stipule que l'augmentation de la population est influencée parfois par une planification du développement et parfois par le cours normal des choses :

« ...la croissance démographique des territoires s'explique soit par une situation géographique favorable combinée à des attraits liés au cadre de vie, soit par l'intervention d'acteurs publics et de mouvements associatifs dont le dynamisme rehausse la qualité du cadre de vie, ou encore grâce à l'esprit d'initiative d'acteurs privés qui bénéficient de leur intégration à des réseaux hors territoire et contribuent à une création d'emplois substantielle » (Solidarité rurale 2008, p. 41).

Il ne faut donc pas perdre de vue que **certains secteurs géographiques sont mieux positionnés que d'autres pour avoir une hausse de population**. Les enjeux qui ressortent de ce constat et qui peuvent influencer la démographie sont néanmoins **le cadre de vie, le dynamisme local et l'emploi**. Le cadre de vie peut être détaillé en trois composantes : d'abord les conditions de vie : l'habitat, l'environnement physique et les services, ensuite, le travail et les conditions de travail et, finalement, l'environnement social (Péricard, 2008, p. 149).

Enjeux

C'est donc à la lumière des diagnostics de la firme Zins Beauchesne et associés et par les précisions apportées par la recension des écrits, que cinq enjeux sont déterminés :

- **l'offre résidentielle;**
- **la diversification économique;**
- **les services de proximité;**
- **le dynamisme local;**
- **la communication.**

Le positionnement géographique de certains milieux, l'organisation de l'offre du territoire pour le rendre attractif sont aussi des problématiques qui influencent la présente politique.

Les consultations faites dans le milieu et les plans de travail des municipalités, réalisés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, viennent valider que les préoccupations du milieu vont dans ce sens.

L'attrait de nouveaux résidents sur le territoire et le maintien de la population actuelle peuvent se concrétiser en des solutions et des projets différents. Comme l'illustre la figure 1, ces objectifs sont délimités à l'intérieur des enjeux sélectionnés et pour en arriver à la même finalité, soit l'augmentation de la population.

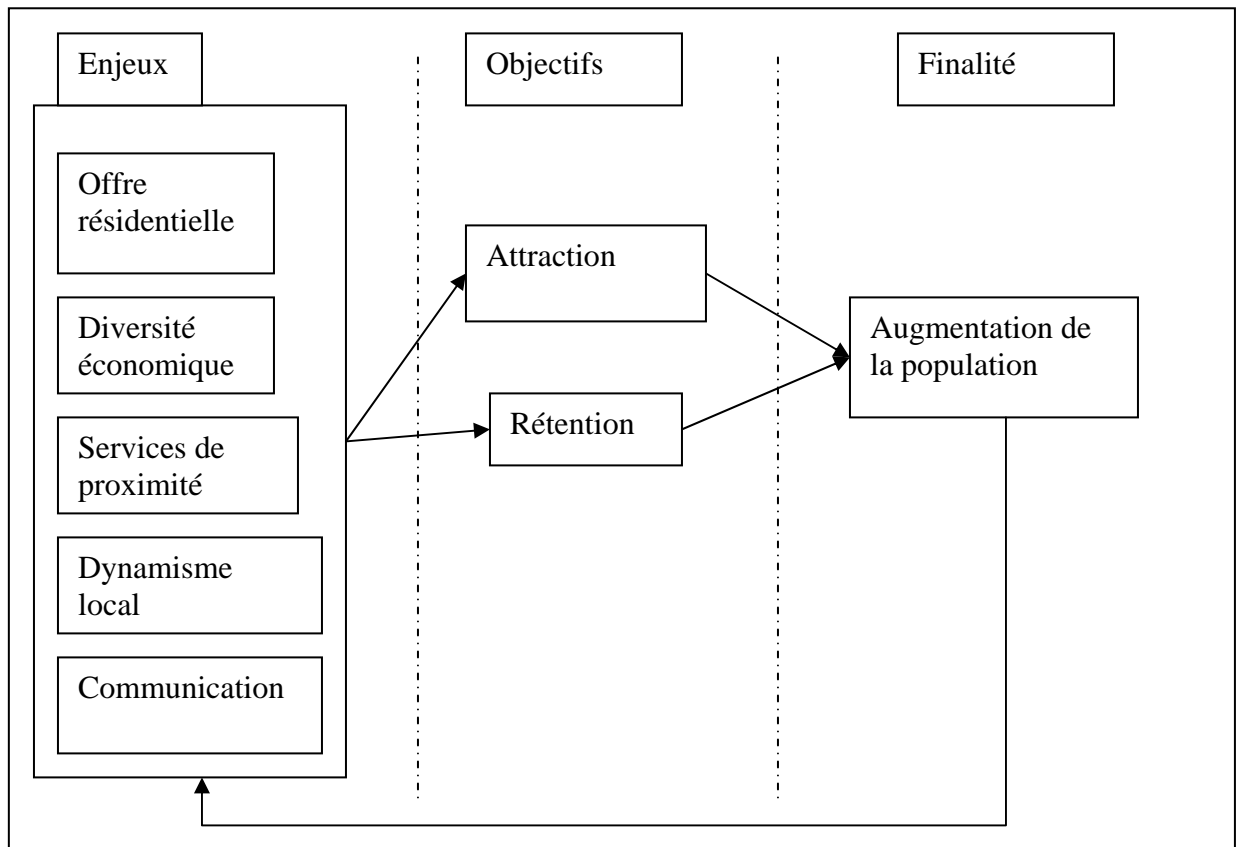


Figure 1

4.1 Offre résidentielle

L'enjeu de l'offre résidentielle comprend plusieurs éléments importants par rapport à l'attraction et la rétention de la population.

L'offre de logement locatif et résidentiel s'avère d'abord incontournable : « ...dans le cas des migrants jeunes ou plus âgés, qui ne possèdent pas déjà une résidence secondaire, la possibilité d'acquérir (ou plus rarement de bâtir) un logement correspondant à leurs désirs, joue souvent un rôle central dans le choix d'une localité.. » (Péricard, 2006, p. 123). Le développement de l'offre résidentielle est d'ailleurs une priorité soulignée par les élus et les directeurs généraux des municipalités (Consultation 3).

Outre les projets dans les villages, le développement des rangs, notamment par les fermettes, s'avère une possibilité. Par exemple, le village de Saint-Camille travaille sur le développement de la coopérative du rang 13 qui prévoit la vente de 25 terrains à de nouvelles familles qui ont un projet agricole ou forestier. En moins d'un an, soit à l'été 2008, 22 des 25 terrains sont vendus.

Une autre possibilité consiste à convertir les résidences secondaires en résidences permanentes : « Plusieurs néoruraux ont d'abord été villégiateurs, occupants de résidences secondaires ou touristes (Solidarité rurale, 2008, p. 29). »

L'enjeu de l'offre résidentielle se caractérise aussi par les changements auxquels les municipalités et les citoyens doivent s'adapter. Par exemple, avec la venue de développements domiciliaires, les municipalités perçoivent des recettes fiscales additionnelles, mais doivent composer avec une demande accrue des services publics. Par ailleurs, les hausses de l'évaluation foncière, qui découlent du développement des municipalités, se traduisent pour les jeunes et les natifs du territoire par un accès plus difficile à la propriété ou une augmentation des taxes foncières (Solidarité rurale 2008). Ces changements rappellent que les milieux doivent être matures à recevoir de nouveaux arrivants en ayant notamment des services adéquats, un plan d'urbanisme, une modulation de leur impôt foncier et une sensibilisation faite auprès de la population.

Cette maturité prend son sens également en ce qui a trait à l'environnement. L'étalement urbain, la concentration résidentielle, les changements aux droits de propriété qui limitent l'accès au territoire et les incidences accrues de certains modes de vie polluants, notamment sur les berges des lacs, sont des effets négatifs entraînés par la venue de population (Solidarité rurale 2008). Les territoires doivent donc prendre des mesures concrètes pour inciter un développement durable.

En ce qui concerne la volonté du milieu du Haut-Saint-François, le développement résidentiel et l'accessibilité aux terrains, de même que l'offre de logement pour les

personnes âgées ressortent fortement dans les plans de travail élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité et dans les consultations faites auprès des élus (Consultation 3).

4.1.1 Freins et accélérateurs

Freins

Les consultations faites auprès des maires et des directeurs généraux des municipalités mettent l'emphase sur le problème du zonage pour l'augmentation de l'offre domiciliaire. Cette constatation est appuyée par la revue de littérature réalisée. L'étude de Péricard sur les migrations ville-campagne fait le portrait du problème:

« ...le principal frein à l'augmentation du nombre de personnes et d'entreprises qui choisissent de s'y (milieu rural) établir tient au monopole des institutions agricoles (UPA et CPTAQ) sur les décisions concernant l'utilisation de tous les territoires ruraux incluant de vastes étendues incultes non utilisées à des fins agricoles et qui, d'après les tendances des dernières décennies et d'après des prévisions réalistes, ne le seront jamais » (Alain Péricard, Ph. D., 2006, p. 159).

Ces lois de zonage sont aussi dénoncées pour leurs impacts négatifs sur la diversification économique dans les territoires où l'agriculture est devenue une activité marginale et parce qu'elles freinent l'entrée en agriculture de nouveaux producteurs qui privilégient des méthodes non industrielles, notamment les fermettes.

Dans la MRC du Haut-Saint-François, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a accordé, en 2006, 337 secteurs à l'intérieur de zones agricoles qui pourraient accueillir de nouvelles résidences et 91 îlots, soit des secteurs à faible superficie déjà occupés principalement par des usages non agricoles (CPTAQ 2007). Ces permissions sont données sous l'article 59, qui permet la construction de résidences en zone agricole. Les élus

de la MRC reprochent, par contre, à l'article 59, d'être restrictif dans les opportunités de développement et de bien souvent identifier des terrains privés non disponibles à la construction (Consultation 3).

Les freins énoncés par la Politique familiale de la MRC du Haut-Saint-François soulignent le manque de souplesse au niveau du schéma d'aménagement, le temps d'attente excessif lors des demandes plus spécifiques, la difficulté de trouver des terrains et des habitations adaptés aux besoins des jeunes familles, le manque de logements appropriés pour les jeunes venant de quitter le nid familial et le manque d'accessibilité aux programmes concernant l'entretien et la rénovation des maisons existantes (MRC du Haut-Saint-François, 2004).

En ce qui concerne les aînés, le manque de souplesse et d'adaptation des programmes sociaux de logements ne permettrait pas aux petits milieux de retenir certaines populations vieillissantes.

Dans les entrevues réalisées, le coût de construction élevé comparativement à la valeur des propriétés ressort comme frein au développement résidentiel. Les propriétaires d'immeubles locatifs se retrouvent parallèlement avec le problème de ne pas pouvoir rentabiliser leurs logements, puisque la capacité des travailleurs à payer un loyer est en dessous du prix nécessaire à la rentabilité (Zins Beuchesne et associés 2008).

Les plans de travail des municipalités de Bury, Dudswell, Weedon et Scotstown (en élaboration) ressortent, quant à eux, la nuisance au cadre de vie occasionnée par la piètre préservation de certains bâtiments.

Accélérateurs

Les consultations faites auprès des nouveaux résidents du territoire révèlent que le prix abordable des maisons est un des critères majeurs qui a influencé leur choix à s'établir dans le Haut-Saint-François. Des logements locatifs de

qualité et à bon prix sont aussi présents sur le territoire, que ce soit au niveau privé ou de l'économie sociale.

Le patrimoine paysager ressort comme une autre force importante du territoire et le développement du territoire doit se faire dans son respect selon les nouveaux arrivants consultés (Consultation 1). Le mont Mégantic représente un atout au cadre de vie dans le territoire et un élément distinctif pour l'image du Haut-Saint-François.

Parallèlement, les maisons de types ancestrals et bien conservées sont nombreuses dans le Haut-Saint-François. Elles sont reconnues et mises en valeur touristiquement par la route culturelle du *Chemin des Cantons*. Un guide, de rénovation et restauration des maisons, intitulé «Bien restaurer et aménager sa maison ancienne », est déjà disponible sur le territoire ainsi que des incitatifs à la restauration. Le potentiel du patrimoine bâti ressort d'ailleurs dans les plans de travail de la ville de Cookshire-Eaton, des municipalités de Bury, Dudswell et du Canton de Lingwick. Cette caractéristique, jumelée aux prix abordables des maisons, est un élément distinctif de l'offre domiciliaire de la MRC.

Il est noté par ailleurs que, selon les élus, les nouveaux arrivants ne doivent pas seulement être attirés par le prix des maisons. Leur choix d'habiter sur le territoire doit être basé sur de plus amples critères de qualité de vie pour assurer l'adhésion à leur nouveau milieu de vie. Le Haut-Saint-François doit être reconnu comme un milieu favorable aux familles. (Consultation 3).

Des incitatifs financiers à l'établissement sont aussi mis en branle dans la majorité des municipalités du territoire et les municipalités de Cookshire-Eaton, Lingwick, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury ont des pochettes ou dépliants d'accueil à offrir aux résidants. Ces initiatives sont des accélérateurs à valoriser et à bonifier dans le futur.

4.1.2 Solutions

À titre de rappel, les solutions énumérées reflètent les préoccupations des différents travaux faits sur le territoire, les priorités des plans de travail réalisés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité et les recommandations énoncées lors des consultations effectuées auprès de la population et des élus.

- Rendre accessibles les lacs et les autres lieux d'agrément du territoire.
- Associer la Municipalité régionale de comté (MRC) au ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), à l'Union des producteurs agricoles (UPA) et à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de travailler au dézoning et à l'aménagement du territoire.
- Identifier les potentiels de l'article 59.
- Impliquer les municipalités dans le rachat des terrains.
- Adapter les plans d'urbanisme en lien avec l'application de la politique de rurbanisation.
- Mettre en valeur les paysages et le patrimoine bâti.
- Valoriser la protection de l'environnement et la protection de la Réserve internationale de ciel étoilé.
- Développer les zones d'activité en dehors des villages et les zones de projet domiciliaire à petite échelle.
- Offrir des logements sociaux aux fins de location.
- Créer des logements pour les personnes âgées afin de leur offrir des lieux d'hébergement adaptés à leurs besoins sur le territoire.
- Avoir une personne-ressource au niveau du territoire pour le développement de l'offre résidentielle.
- Créer des offres domiciliaires pour les jeunes voulant une première maison.
- Créer des offres domiciliaires pour la classe moyenne élevée.
- Soutenir les promoteurs immobiliers qui sont fiers de participer au développement du Haut-Saint-François.

- Impliquer les employeurs dans certains projets immobiliers.
- Faire l'inventaire des logements disponibles et promouvoir l'offre résidentielle.
- Offrir des incitatifs financiers pour l'achat de maisons et terrains.
- Offrir des incitatifs à la rénovation et à la restauration.
- Solliciter les employeurs à sensibiliser leurs employés à demeurer sur le territoire.

4.2. Diversification économique

Un territoire attirant est une région où l'activité économique et le dynamisme local stimulent son propre développement. Ainsi, deux dimensions sont choisies pour définir la diversification économique, soit le marché de l'emploi et l'entrepreneuriat.

4.2.1 *Marché de l'emploi*

L'emploi est une source de préoccupation importante quant à la rétention et l'attraction d'une population. Qu'ils aient des enfants ou non, les deux premiers motifs évoqués par les jeunes pour s'établir en milieu rural, sont l'emploi ou le logement et l'environnement. La problématique est qu'en milieu rural, il y a souvent une inadéquation entre les emplois offerts et les qualifications des candidats à la migration (Péricard 2006). Une collectivité équilibrée sur le plan économique doit offrir des emplois diversifiés sur le territoire ou dans un rayon raisonnable (Solidarité rurale 2008).

La MRC du Haut-Saint-François passe actuellement à travers une crise industrielle. Les principaux employeurs de la MRC font face au contexte mondial et ne sont pas, en ce moment, en période d'embauche. Au MAMR, sept municipalités de la MRC ont été identifiées comme monoindustrielles. Les emplois offerts dans le secteur primaire devront être remplacés, d'où l'importance de l'enjeu de la diversification économique.

Sur le territoire, il existe déjà des entreprises manufacturières à valeur ajoutée et dans de nouveaux secteurs d'activité. Les entreprises, *Aux Mille et une saisons inc.* de Scotstown, distributeur de produits certifiés biologiques destinés aux grandes surfaces, *Léo Désilets Maître herboriste inc.*, ou l'entreprise *Enerkem* de Westbury, qui produit de l'éthanol cellulosique à partir de vieux poteaux d'Hydro-Québec, sont dans des secteurs prometteurs. L'orientation du territoire vers des espaces industriels se spécialisant dans ces domaines est une avenue intéressante. Elle a grand intérêt à promouvoir ces possibilités et accompagner les entrepreneurs vers une économie durable³.

Le tourisme est également une avenue intéressante lorsqu'il permet de promouvoir les modes de vie ruraux et potentiellement de les rendre attractifs pour ceux et celles qui voudraient s'installer en campagne (Ouellette 2007). Avant de s'installer de façon permanente, plusieurs néoruraux ont d'abord été villégiateurs (Solidarité rurale 2008).

Par contre, la diversification économique par le tourisme pour un village ne doit pas seulement avoir comme objectif de provoquer un fort achalandage : « Elles (les interventions) doivent être réalisées pour les habitants, pour accroître leur fierté, pour susciter de nouvelles solidarités ou encore pour intéresser les jeunes à de nouveaux horizons et à de nouveaux emplois » (Solidarité rurale du Québec, 2002, p. 132). Une collectivité qui a sa propre identité et qui dégage un sentiment de bien-être collectif est attrayante pour les gens de l'extérieur.

Le navettage vers le bassin d'emplois spécialisés offert à Sherbrooke ou à Lac-Mégantic peut offrir une autre possibilité à la main-d'œuvre spécialisée du Haut-Saint-François.

³ Nous entendons par économie durable, une économie qui répond aux besoins de la réalité présente sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux siens.

Finalement, l'économie sociale peut offrir une avenue à l'emploi par les organisations à but non lucratif ou les coopératives travaillant à répondre à un besoin du milieu. Des regroupements de travailleurs, sous la forme coopérative, ont émergé dans plusieurs régions du Québec afin de préserver les emplois, notamment dans le secteur forestier.

4.2.2 Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est une alternative aux emplois perdus et un moyen d'attirer de nouveaux résidents qui veulent créer une entreprise. Cette avenue offre aussi une stabilité d'emploi dans le temps sur le territoire, car elle incite l'ancrage des travailleurs.

L'importance de la petite entreprise pour le développement d'une région n'a plus à être démontrée. Il appert que 96 % des entreprises au Québec compte 50 employés et moins et que celles-ci emploient 63 % des emplois totaux.⁴ Dans « Déclaration pour un Québec entrepreneurial », Paul-A. Fortin (Accès Entrepreneur Plus inc.) souligne l'importance de la PME surtout au moment où le Québec vit une situation difficile en termes de création d'entreprise :

« ... la promotion de la culture entrepreneuriale et le soutien à la création d'entreprise constituent des facteurs essentiels au développement socioéconomique du Québec. Il est donc souhaitable que l'entrepreneuriat devienne une priorité politique au Québec. ».

Outre la création d'entreprise, le télétravail gagne en popularité. Les possibilités d'allier cadre naturel, qualité de vie familiale, gestion du temps et travail à domicile sont souvent soulignées par les néoruraux (Solidarité rurale 2008).

⁴ Regard sur la PME du Québec, juin 2000

Le tableau suivant résume les facteurs facilitant l'entrepreneuriat.

Antécédents de l'entrepreneur	Événements déclencheurs	Environnement
Famille	Situation géographique	Exemple d'action entrepreneuriale et accès à l'information
Appartenance à une culture entrepreneuriale	Nature des compétences et connaissances acquises	Réceptivité de la société envers l'entrepreneuriat
Niveau d'instruction	Désir de demeurer ou non dans l'organisation	Capacité d'épargner du capital de démarrage
Tempérament	Expérience de la création d'entreprise	Accessibilité au capital de risque et disponibilité de celui-ci
Occasions	Former des groupes d'entrepreneurs	Disponibilité du personnel et des services de soutien, accessibilité à une clientèle. Programme d'aide aux entrepreneurs

La venue de nouveaux arrivants coïncide avec une diversification des compétences et des entreprises, puisqu'ils participent à la création d'entreprise ou à la reprise d'activités tout en contribuant à combler les besoins de main-d'œuvre locale. Pour se faire, la main-d'œuvre doit être formée, expérimentée et doit savoir les possibilités qui s'offrent à elle.

Par contre, la création de nouvelles entreprises n'entraîne pas systématiquement une plus grande diversification économique dans le cas où les créneaux investis viennent renforcer la spécialisation territoriale (Solidarité rurale 2008). Par exemple, dans le Haut-Saint-François, le CLD répertorie des secteurs pour le développement d'entreprise où la différenciation doit se faire fortement valoir, soit : les articles usagés pour les particuliers, le secteur artistique, les hébergements touristiques, l'ébénisterie, la mécanique automobile, les scieries, le transport, les vêtements bas de gamme et la construction et la rénovation résidentielle.

Dans le secteur des commerces et services, la masse critique de consommateurs étant faible dans plusieurs villages du territoire et la proximité de Sherbrooke pour certaines municipalités, obligent, de plus, les futurs entrepreneurs à se spécialiser pour avoir une offre qui se différencie. Le milieu doit travailler son ouverture aux différents domaines de diversification en entrepreneuriat tout en conscientisant les intéressés aux domaines plus saturés et aux domaines d'avenir comme les secteurs des technologies.

Les entreprises d'économie sociale sont une avenue à exploiter dans un contexte où des besoins dans le milieu se font ressentir et qu'aucune entreprise privée ne manifeste son intérêt. Bien qu'elles doivent être rentables comme toute autre entreprise, l'objectif n'est plus que financier, mais aussi sociale. L'intégration dans le milieu est de plus accentuée par l'implication des membres et de la communauté.

4.2.3 Freins et accélérateurs

Freins

Le risque de devenir une collectivité dortoir, soit un territoire ayant une dépendance envers l'extérieur, est présent dans le Haut-Saint-François. Les fuites de capitaux vers les commerces de Sherbrooke limitent les investissements locaux. Cette réalité s'accroît chez les individus faisant du navettage vers leur emploi, puisqu'ils passent de moins en moins de temps sur le territoire. Il est, par conséquent, souligné par le milieu qu'il est important de travailler à créer des emplois comparables à Sherbrooke. Inversement, le nombre de travailleurs ayant un emploi dans le Haut-Saint-François, mais ne vivant pas sur le territoire, est aussi dénoncé (Consultation 3).

Dans les plans de travail municipaux faits dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, les municipalités soulignent le manque de promotion des entreprises, le manque de dynamisme industriel, les espaces industriels peu développés, le zonage et les possibilités d'emploi limitées comme freins à leur

développement. En ce qui concerne l'éducation, ils pointent le faible niveau de formation de la main-d'œuvre et le manque de relève. Finalement, le manque d'accès à Internet haute vitesse est le frein principal qui est identifié comme problématique par les municipalités.

En ce qui a trait à l'entrepreneuriat, le CLD cible des obstacles comme :Internet à basse vitesse, la densité de la population, les fuites commerciales vers Sherbrooke, le problème d'attractivité des sites industriels et la réglementation de la fiscalité propre au Québec.

Parallèlement, le développement de la culture entrepreneuriale est à travailler selon les développeurs du Haut-Saint-François. L'adoption d'une attitude collective et positive face à ce mode de vie favorise grandement le démarrage d'entreprises. Un discours dans ce sens doit circuler. Ainsi, l'entrepreneuriat doit être vu comme un mode de vie valorisé. Parallèlement, l'ouverture du milieu face aux domaines de diversification moins conventionnels doit être améliorée (Consultation 4).

La conciliation travail-famille et la faiblesse des conditions salariales s'ajoutent aux freins identifiés tandis qu'au niveau de l'exode des jeunes le manque de connaissance du milieu de l'emploi, l'affichage de postes peu pratiqué par les employeurs et la formation professionnelle peu diversifiée sont pointés (Carrefour jeunesse-emploi (CJE) 2004).

Accélérateurs

Le Haut-Saint-François peut compter sur la présence d'importants employeurs.

Pour stimuler l'entrepreneuriat, de même que pour favoriser la diversification économique et la modernisation des entreprises, plusieurs mesures financières sont disponibles. Le CLD, la SADC, le CJE et le Centre local d'emploi (CLE)

gèrent ces fonds et ont des ressources humaines disponibles pour le service aux entreprises et à la population.

La Commission scolaire des Hauts-Cantons donne deux formations professionnelles dans le Haut-Saint-François sur des ententes avec d'autres centres de formation. Un diplôme d'études professionnelles (DEP) en conduite de camions est dispensé par le Centre de formation en transport de Charlesbourg et un DEP en charpenterie-menuiserie est offert grâce à une collaboration avec le Centre 24-Juin de Sherbrooke. Pour toute autre formation, la main-d'œuvre a accès à proximité à plusieurs établissements d'enseignement publics et privés à Sherbrooke, dont trois cégeps et deux universités.

Du point de vue de la promotion de l'emploi, la MRC du Haut-Saint-François bénéficie d'un outil facilitant le contact employeur-employé avec le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO). La communication demeure par contre essentielle à ce niveau.

Les parcs industriels, le potentiel de la nouvelle économie agricole ou forestière, à cause des énergies renouvelables ou du potentiel de valorisation des produits forestiers non-ligneux et les produits agricoles à valeur ajoutée ainsi que le potentiel touristique, sont ciblés comme étant des accélérateurs au développement de l'emploi dans les plans de travail municipaux. Le cadre de vie attrayant et le faible coût des terrains sont aussi soulignés comme moyen d'attraction des entrepreneurs ou des gens voulant faire du télétravail.

Des parcs industriels tentent de stimuler l'économie actuellement avec un projet de parc biologique alimentaire et santé à Scotstown, un projet de parc industriel à Weedon, un projet de parc environnemental à Bury et un parc bioalimentaire à East Angus. La promotion de ces parcs et la recherche d'entrepreneurs devront alimenter ces initiatives.

La position géographique du Haut-Saint-François à cause de sa proximité de Sherbrooke à l'ouest ou de la ville de Lac-Mégantic à l'est représente également un atout pour l'attraction d'entreprises ou de travailleurs autonomes. Le nouveau transport en commun sur le territoire est également à souligner.

4.2.4 Solutions suggérées

- Développer l'implantation d'entreprises dans des créneaux prometteurs.
- Faire du démarchage d'entreprises dans des créneaux prometteurs.
- Promouvoir et créer des réseaux de contacts entre les entreprises.
- Développer les espaces industriels.
- Miser sur la diversification économique et la création d'emplois par la nouvelle économie agricole ou forestière.
- Encourager l'économie sociale.
- Créer des corporations de développement local.
- Faire effectuer une étude pour cibler les commerces pouvant potentiellement s'établir sur le territoire.
- Sensibiliser les employeurs à l'importance de la qualité de vie au travail comme facteur de rétention.
- Créer des emplois compétitifs et variés.
- Miser sur la diversification économique par l'entrepreneuriat.
- Miser sur les secteurs économiques spécialisés.
- Miser sur la diversification économique et la création d'emplois par la nouvelle économie agricole ou forestière.
- Miser sur la diversification économique par le potentiel touristique.
- Faire un concours reconnaissance des entrepreneurs innovants ou promouvoir les concours existants.
- Sensibiliser les jeunes aux formations disponibles à l'entrepreneuriat et aux emplois disponibles sur le territoire.
- Encourager la relève d'entreprise.

4.3 Services de proximité

Afin de détailler quels sont les services de proximité recherchés par la population locale et les nouveaux arrivants, cet enjeu sera traité en deux sections : les services de proximité privés, publics et communautaires d'une part ainsi que les loisirs et la culture d'autre part. Ces deux dimensions seront par contre regroupées au moment de traiter les freins et les accélérateurs du territoire.

Les services de proximité publics comprennent tous les services déployés par les municipalités ou l'État, tandis que les services de proximité privés englobent les services fournis par des entreprises privées. Les services communautaires, quant à eux, sont dispensés par les nombreux organismes dont le Haut-Saint-François dispose.

4.3.1 *Services privés, publics et communautaires*

Plusieurs éléments ressortent de la littérature en termes de services de proximité privés ou publics. Selon Solidarité rurale du Québec, les jeunes familles recherchent l'accès à une école et à un service de garderie, tandis que peu importe le segment de population, les services de santé adéquats s'avèrent incontournables. Il est également souligné que l'accès à un réseau de téléphonie cellulaire, à une connexion à Internet haute vitesse, de même qu'à des activités culturelles et sportives sont des éléments importants. (Solidarité rurale, 2008).

Le transport en commun est aussi noté comme un avantage considérable par les néoruraux et les agents de développement locaux. Un autre aspect mentionné est l'offre de produits recherchée par les néoruraux dans les commerces locaux.

Les services de proximité identifiés comme nécessaires par le milieu du Haut-Saint-François, lors des consultations, sont sensiblement les mêmes. Les entrevues faites par la firme Zins Beuchesne et associés ressortent l'importance d'Internet haute vitesse et de la couverture cellulaire, de la

présence de médecins, de l'offre de produits de consommation et du transport en commun (Zins 2008).

4.3.2 Loisirs et culture

Les loisirs et l'offre culturelle sont identifiés dans les études consultées et dans les entrevues réalisées comme faisant partie du cadre de vie recherché par les néoruraux.

L'offre culturelle devient une occasion de rencontre pour tous ceux intéressés par ce type d'activité : « un spectacle ou une représentation deviennent aussi une fête pour la communauté et un prétexte à des rencontres sociales » (Péricard, 2006, p. 143). En effet, dans le Haut-Saint-François, le Centre culturel de Weedon est un exemple cité par les nouveaux arrivants comme un atout à leur qualité de vie et une source de mobilisation et de dynamisme local (Zins 2008).

En ce qui a trait aux loisirs, ce sont les activités de plein air et l'accès à l'environnement immédiat, à cause des plans d'eau ou la forêt, qui sont ciblés comme étant un atout à la migration (Péricard, 2006).

Dans le milieu du Haut-Saint-François, les consultations faites par la firme viennent confirmer cette étude puisque l'offre de loisirs et de plein air pour les habitants et la qualité des infrastructures de loisirs ressortent. L'accès à l'environnement immédiat, l'offre culturelle, l'organisation des loisirs et l'amélioration des infrastructures de loisirs ressortent aussi dans les consultations faites dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité.

4.3.3 *Freins et accélérateurs*

Freins

Dans le domaine du loisir, la capacité des municipalités à payer une ressource en loisir est limitée. Bien que toutes les municipalités n'aient pas nécessairement besoin d'une ressource à temps plein pour coordonner leurs services en loisir, il demeure qu'actuellement, seules les municipalités les plus peuplées peuvent consacrer un travailleur municipal à cet effet, soit les municipalités d'Ascot Corner, de Cookshire-Eaton, de East Angus et de Weedon. Aussi, depuis 2005, la MRC n'embauche plus de permanence à temps plein. La volonté politique au niveau local est mitigée entre le fait de consacrer plus de ressources en loisir et d'augmenter les taxes ou d'avoir moins de ressources en loisir. (Constats et besoins en loisir 2007).

Parallèlement, l'entretien des équipements et des infrastructures de loisirs, les frais exigés aux non-résidents, le manque d'accessibilité aux services en anglais et la difficulté de recruter des bénévoles sont les constats négatifs qui ressortent des consultations faites auprès des jeunes de la MRC en 2004 (CJE, 2004).

La Politique familiale de la MRC du Haut-Saint-François répertorie, pour sa part, les freins suivants : les divers équipements désuets utilisés par les familles, l'essoufflement des personnes bénévoles, le manque de concertation entre les municipalités, le manque d'information et de publicité, le peu de financement disponible et les améliorations à apporter au niveau des Services d'animation estivale (SAE) (MRC du Haut-Saint-François, 2004).

Le manque d'organisation de loisirs ressort des plans de travail faits par les citoyens et les élus, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité. Des municipalités du centre et de l'est du territoire, soit Lingwick, La Patrie,

Chartierville, Dudswell, Weedon, Bury et Newport, mentionnent cette lacune. Les autres freins les plus fréquemment identifiés dans ces plans sont les moyens de communication à améliorer, le manque de service de santé, l'Internet haute vitesse peu ou pas développé, le manque de lieux rassembleurs, l'état des routes, le manque de commerces et le manque d'écoles.

Au sujet des services de santé et des services sociaux, il semble qu'il y ait une confusion entre l'offre réelle et le manque de connaissance des services par la population. Cette dernière serait mal informée sur les services existants et aurait donc la perception qu'ils sont peu nombreux (entrevue 1). L'absence d'hôpital sur le territoire représente tout de même un frein majeur à l'offre de service de santé et de services sociaux.

En ce qui concerne l'offre commerciale, la masse critique de consommateurs étant faible dans plusieurs villages du territoire et la proximité de Sherbrooke pour certaines municipalités, rend le démarrage d'entreprise difficile.

Accélérateurs

Le Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François note que les municipalités sont plus outillées qu'auparavant pour l'entretien de leurs infrastructures. Afin de dynamiser l'animation d'activités et d'événements dans les différents milieux de la MRC, il existe, de plus, maintenant divers services et outils que les municipalités et les comités de loisirs des localités peuvent utiliser : Québec en Forme, Capsule d'Animation et de Participation Sociale Unique pour le Loisir des Estriens (CAPSULE) (trousses d'équipements d'animation qui peuvent être louées : ballons, kinball, équipement de jonglerie, hockey sur roulettes, parachute, etc.) (Constats et besoins en loisir 2007).

Les consultations du milieu dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité révèlent que le paysage et les plans d'eau sont des accélérateurs sur le

territoire. La présence du mont Mégantic, jumelé aux autres sentiers existants sur le territoire, représente un atout incontournable pour le développement des loisirs récréatifs et un facteur de rétention pour les villégiateurs qui sont amenés à prendre leur retraite. La présence d'infrastructures de loisirs adéquates est notée comme un accélérateur dans les villes de Weedon, Dudswell et Saint-Isidore-de-Clifton.

En ce qui a trait à la culture, le patrimoine bâti ressort dans quelques municipalités, tandis que les festivals dans les municipalités de Bury et Weedon sont aussi mentionnés. Il est également à noter que le territoire compte quatre centres culturels et que celui de Weedon s'est donné récemment comme mission d'offrir une programmation pour la jeunesse. Le Comité culturel de Weedon est le diffuseur régional officiel soutenu par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ). Une politique culturelle est aussi présente sur le territoire. Parallèlement, dans la municipalité de Dudswell, l'Association touristique et culturelle de Dudswell (ATCD) contribue à l'organisation d'événements touristiques et culturels.

Au sujet de l'éducation, la Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC) priorise, dans son plan d'action, l'accroissement de l'intérêt des élèves et des familles à fréquenter les établissements d'enseignement du territoire et l'incitation à demeurer ou à venir s'installer dans la région.

La population peut profiter sur le territoire de treize bibliothèques, de huit Centres d'Accès Communautaire à Internet (CACI), de cinq centres de la petite enfance (CPE), plusieurs garderies en milieu familial, de dix écoles primaires francophones, de trois écoles primaires anglophones et d'une école secondaire.

En matière de santé, la MRC compte un Centre de santé et de services sociaux avec quatre points de services de CLSC répartis sur le territoire et deux centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Le fait d'avoir quatre CSSS est une orientation intéressante pour la population, car des services sont disponibles à proximité sur l'ensemble du territoire. Le Haut-Saint-François compte également sur la présence d'une quinzaine d'organismes communautaires au service de la population.

4.3.4 Solutions suggérées

- Améliorer l'accès à des services de santé.
- Déployer le transport en commun sur tout le territoire.
- Faire des démarches afin de combler le sous-financement en santé.
- Développer le réseau Internet haute-vitesse.
- Partager l'offre de service entre municipalités.
- Faire les démarches pour obtenir le financement afin d'avoir une *maison de la famille*.
- Développer des écoles primaires à vocation spécialisée.
- Développer l'offre de commerces.
- Mise en marché de produits locaux.
- Développer l'économie sociale.
- Trouver des formules innovantes pour développer des commerces.
- Profiter de l'achalandage routier.
- Travailler l'accessibilité à la nature.
- Développer certains attraits récréotouristiques.
- Améliorer les infrastructures de loisirs.
- Continuer d'encourager l'organisation et l'amélioration des Services d'animation estivale (SAE).
- Diversifier l'offre de loisirs.
- Appliquer la politique culturelle.
- Bonifier et coordonner l'offre culturelle.

4.4 Dynamisme local

Le dynamisme est identifié comme un indice de bien-être collectif dans les plans de travail élaborés par les municipalités dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité.

Il peut se concrétiser par les interventions des autorités locales, mais aussi par les initiatives des citoyens, les événements locaux, les attraits touristiques, l'image et la fierté du milieu ainsi que par le développement d'un sentiment d'appartenance (Solidarité rurale 1998).

4.4.1 *Se distinguer par la vitalité du milieu et le sentiment d'appartenance*

Outre l'emploi, les services de proximité et l'offre résidentielle, le sentiment d'appartenance devient un élément qui distingue un milieu d'un autre : « Dans la réalité planétaire d'aujourd'hui, l'identité et le sentiment d'appartenance sont importants. Les lieux qui se distinguent attirent et gardent les éléments talentueux, favorisent le développement et la croissance et alimentent le tourisme et la migration » (Infrastructure Canada, 2006). Il devient donc un enjeu qui est considéré au moment de s'établir dans un milieu.

Il peut être porté par les citoyens, mais aussi par les leaders du milieu notamment les élus : « Même si leur situation n'est pas toujours confortable, les représentants des autorités locales ont donc un rôle fondamental à remplir pour favoriser l'intégration des nouveaux venus. Il s'agit d'un rôle direct d'information, d'encouragement et d'appui, mais aussi un rôle indirect et symbolique, d'exemple et d'initiative pour encourager la solidarité, les échanges et la compréhension mutuelle » (Péricard, 2006, p. 59). L'attitude des élus et des citoyens influence l'image que dégage un territoire, ce qui devra être pris en compte dans le plan d'action de la présente politique.

Le dynamisme local est d'autant plus intéressant pour une communauté, qu'il peut devenir une nouvelle forme d'occupation du territoire qui permet de pallier à un manque de retombées des secteurs primaires comme l'agriculture. Faute de se distinguer par l'emploi, le dynamisme devient source d'innovation tout en étant accompagné des opportunités économiques comme le télétravail, le tourisme ou l'artisanat (Péricard, 2006, p. 116). Par exemple, dans la MRC des Sources, le village de Saint-Camille, faute d'avoir des emplois à offrir, se distingue par son dynamisme qui s'illustre par une prise en charge par les organismes comme *Le P'tit Bonheur*, *La Corvée* ou *La clé des Champs*. Dans le Haut-Saint-François, la municipalité de Weedon a su se mobiliser. Elle a demandé son accréditation pour devenir *village-relais*⁵. La municipalité, les citoyens et les commerçants s'unissent ainsi autour d'un moyen (le village-relais) pour soutenir le développement local.

Finalement, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants sont des éléments importants du dynamisme local. Il est recommandé de se doter de moyens d'identification des nouveaux arrivants afin d'être en mesure de prendre contact avec eux et d'exercer un suivi auprès d'eux (Solidarité rurale 2008). Ces démarches peuvent également fournir beaucoup d'information sur les motifs à l'établissement qui les a influencés et ainsi, alimenter les efforts de rurbanisation du territoire.

⁵ Un village-relais est une municipalité qui offre, avec l'aide de ses commerçants, des services au moins comparables à ceux que l'on trouve dans les aires de service, et ce, 24 heures par jour et 365 jours par année. On parle, entre autres, de service de restauration, de distribution d'essence, de dépannage mécanique et d'hébergement.
http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grand_public/vehicules_promenade/reseau_routier/Villages-relais

4.4.2 Freins et accélérateurs

Freins

L'image négative du milieu du Haut-Saint-François ressort fortement dans les plans locaux de travail élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité ou dans les consultations auprès des citoyens (Consultation 2). La réputation d'un milieu violent et pauvre, le manque d'esthétisme de certains secteurs industriels notamment l'usine Cascades de East Angus, les désaccords entre les citoyens et élus, sont tous énumérés comme des freins.

Les différends entre les élus et le manque de cohésion du milieu municipal, qui ressortent actuellement dans la population et dans les médias, sont un frein qui limite en ce moment le développement entre les municipalités et qui s'ajoute au problème d'image déjà présent.

Le sentiment d'appartenance des citoyens au Haut-Saint-François demeure faible (Consultation 3). Les citoyens ont davantage un sentiment d'appartenance à leur localité, même si dans les villes où des fusions ont eu lieu, les citoyens ne s'approprient pas nécessairement le nouveau découpage administratif. Par exemple, le plan de développement de la municipalité de Weedon souligne que les fusions, entre des noyaux villageois séparés par plusieurs kilomètres et différentes commissions scolaires, nuisent au développement du sentiment d'appartenance.

La différence entre la population d'origine et les nouveaux arrivants est également mentionnée. Les activités de ces deux groupes de population de même que leur vision du développement diffèrent. L'ouverture à l'immigration est peu enclenchée. Le territoire doit se sensibiliser aux potentiels qu'offre la venue de nouveaux immigrants en région. Il faut préparer la population, les employeurs et les intervenants à accueillir des immigrants

dans leur organisation et dans leur communauté par l'information, la sensibilisation et la démythification.

Finalement, la difficulté de recruter des bénévoles ou l'essoufflement des bénévoles, le manque de lieux rassembleurs et l'isolement sont évoqués. Il est également à préciser que les intérêts des bénévoles ne sont pas nécessairement axés sur des projets de développement (Consultation 2).

Accélérateurs

Les consultations faites auprès des nouveaux arrivants révèlent que le Haut-Saint-François est synonyme pour eux de qualité de vie, notamment parce qu'il est un milieu où il est possible de s'investir et de faire une différence. La possibilité d'avoir un impact dans le milieu serait un facteur attractif (Consultation 2).

Les festivals locaux, les organismes communautaires et l'implication citoyenne sont également mentionnés comme des atouts du milieu dans les plans locaux de travail élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité.

Comme mentionné auparavant, la Fête du Canada à Bury ou le Horse Show de Weedon figurent comme des éléments de fierté locale.

Finalement, le projet *Cité-école* de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent d'East Angus, qui vise la formation à la citoyenneté chez les élèves et leur engagement social, est un accélérateur à développer. Il est souhaité que cette initiative réussisse à créer une meilleure connaissance et appropriation du territoire, une participation citoyenne et un engagement au sein de la communauté chez les 12-17 ans. Le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu contribuera à réduire l'exode des jeunes et favorisera l'émergence d'une dynamique attractive pour les jeunes familles.

4.4.3 Solutions suggérées

- Développer des outils et des comités pour l'accueil des nouveaux résidants.
- Développer l'esprit d'ouverture de la population à l'arrivée des nouveaux arrivants et immigrants.
- Soutenir la mise en place de comité ou de services d'accueil et d'intégration destinés aux immigrants en région.
- Renforcer l'appartenance municipale pour ensuite se diriger vers une appartenance territoriale.
- Encourager et soutenir le projet Cité-école afin de développer l'implication sociale, la relève et un nouveau leadership.
- Résoudre la problématique des conflits entre élus.
- Inciter la participation citoyenne.
- Miser sur les outils facilitant la cohésion municipale comme la politique de ruralisation et la Politique nationale de la ruralité.
- Développer chez les citoyens le réflexe proactif de s'informer.
- Créer et soutenir des événements rassembleurs.

4.5 Communication

La communication est un outil important pour rendre l'information accessible à la population d'une part, mais elle devient aussi un enjeu dans un contexte où le milieu désire divulguer une image positive.

4.5.1 Image et promotion

La promotion des services disponibles sur le territoire est incontournable. Selon Solidarité rurale du Québec, les nouveaux résidants ont besoin de connaître les activités présentes sur le territoire, les occasions de participation aux associations, l'insertion dans les réseaux de gardiennage, les possibilités de transport collectif, les sites intéressants à visiter et l'accès public aux plans d'eau (Solidarité rurale 2008). La promotion des activités culturelles, sociales,

récréatives et touristiques peut également susciter le dynamisme local et diffuser une image positive du territoire.

L'enjeu diversification économique souligne, pour sa part, l'importance de la promotion des emplois et des outils à l'entrepreneuriat disponibles pour stimuler le développement local et la connaissance du milieu de l'emploi.

Ensuite, la communication devient un enjeu en ce qui a trait à l'image du territoire. Il est incontournable de véhiculer les bons coups ou les éléments de fierté du territoire afin d'inciter un sentiment d'appartenance au milieu et de refléter une image dynamique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Haut-Saint-François.

4.5.2 Freins et accélérateurs

Freins

La promotion des services offerts, des emplois et de l'offre résidentielle ressort comme étant insuffisante dans les consultations faites sur le territoire (Consultation 1 et 3). Comme dénoté, en ce qui concerne la santé et des services sociaux, les résidants ne sont pas suffisamment informés sur les services offerts (Entrevue 1).

Du point de vue des activités culturelles et touristiques, le manque de concertation avec les organismes et les outils régionaux, comme Tourisme Cantons-de-l'Est, est noté (Consultation 4).

L'image négative du milieu du Haut-Saint-François ressort fortement dans les plans locaux de développement faits dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité ou dans les consultations auprès des citoyens (Consultation 2). Jumelée au faible sentiment d'appartenance à la MRC et aux conflits entre élus, l'image du milieu est un élément primordial à travailler.

L'absence de site Internet pour plusieurs municipalités et bien entendu d'Internet haute vitesse, nuit au développement de la promotion ou à la valorisation de l'image. L'information entre les organismes locaux est également à améliorer, par exemple en ayant des sites Internet complémentaires ou un portail régional.

Parallèlement, les canaux de diffusion à la population sont également ciblés comme étant à bonifier. Même si des outils de communication sont mis sur pied, il est noté que les communautés ne se les approprient pas suffisamment (Consultation 4).

Accélérateurs

Le journal régional Le Haut-Saint-François et les journaux communautaires sont des outils à exploiter. Ces derniers ont la réputation d'être amplement consultés par la population.

Il est à noter également que le Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François lance actuellement la première édition du Répertoire des services en Loisir-Sport-Culture du Haut-Saint-François. Il est remis à la population via les écoles et est disponible dans les bureaux municipaux.

Le programme Place aux jeunes⁶ travaille également à la promotion du territoire pour soutenir la rétention et l'attraction des jeunes de 18 à 35 ans sur le territoire.

Concernant l'image, des initiatives comme les *fiches fiertés* de la SADC ou la reconnaissance des diplômés dans la municipalité de Weedon ont été réalisées.

⁶ Place aux jeunes du Québec facilite l'établissement en région des diplômés de 18 à 35 ans, favorise l'intégration professionnelle et la création d'entreprise et fait la promotion de l'engagement social des jeunes en région.

4.5.3 Solutions

- Suivre le plan de communication de la politique de rurbanisation.
- Axer la promotion résidentielle sur les prix abordables des maisons.
- Unifier l'information disponible en promotion d'emploi.
- Encourager les employeurs à afficher les emplois disponibles sur le territoire.
- Améliorer les contacts avec les entrepreneurs afin qu'ils s'établissent dans les parcs industriels.
- Mettre en commun l'information disponible concernant les activités culturelles.
- Mettre en commun l'information disponible concernant les activités de loisir.
- Promouvoir la région pour attirer des professionnels de la santé.
- Améliorer l'information face aux services de santé et services sociaux.
- Faire une guide d'accueil pour outiller les répondants des milieux à l'information pour les résidants et les nouveaux arrivants.
- Développer l'information pour que la population soit renseignée sur les activités culturelles et de loisirs disponibles.
- Promouvoir les avantages à vivre dans le Haut-Saint-François.
- Donner une image commune au Haut-Saint-François.
- Mettre en valeur les bons coups du territoire.

5. Conclusion

La présente politique vise à améliorer la qualité de vie de la population locale et inciter, par le fait même, de nouveaux arrivants à s'établir sur le territoire. Elle souhaite attirer des jeunes familles sur le territoire, mais ne se restreint pas à cette cible. Elle désire intégrer différents profils de résidents et de néoruraux, qui pourront avoir une incidence positive sur la MRC du Haut-Saint-François, qui se plairont dans différents secteurs géographiques du territoire et qui sont de différents niveaux économiques.

La MRC du Haut-Saint-François est identifiée, par des nouveaux arrivants, comme un milieu où il est possible de s'investir et de faire une différence (Consultation 1). Le milieu municipal, les organismes, les leaders locaux et les citoyens doivent donc se mettre ensemble pour faire *cette différence*. Des programmes comme *Place aux jeunes du Québec* y travaillent déjà. La volonté des milieux de prioriser l'offre résidentielle, la diversité économique, les services de proximité et le sentiment d'appartenance, est présente. La rurbanisation se doit donc d'être au centre des préoccupations, des agendas et budgets locaux.

La communication entre les partenaires et leurs implications seront primordiales pour rendre les efforts efficaces et pour maximiser le suivi des projets mis en place. Finalement, l'implication du milieu et celle des leaders locaux est incontournable, que ce soit du point de vue du bénévolat ou dans la manifestation de ses besoins. La diffusion de la politique et du plan d'action sera prioritaire afin de susciter l'adhésion voulue.

Bibliographie

Sources

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS (2004). *Constats de la jeunesse du Haut-Saint-François*, East Angus, Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François.

CHEVALIER, Pascal. *Entreprises non agricoles et facteurs de localisation : quels avantages à la localisation rurale?*, Montpellier, Université de Montpellier.

COMITÉ LOISIR DE LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS (2007). *Constats et besoins en loisir*, Sherbrooke, Comité loisir de la MRC du Haut-Saint-François. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (2007). [Enligne], *Allocution à l'assemblée des MRC*, http://www.cptaq.gouv.qc.ca/uploads/media/FQM_allocution_assemblee_des_MRC_version_finale_27nov2007.pdf, page consultée le 6 octobre 2008.

Conseil Sport Loisir de l'Estrie (2007) *1.1- Le Loisir, de quoi s'agit-il?*, Trousse de l' élu municipal en loisir

MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS (2004). *Politique familiale de la MRC du Haut-Saint-François*, Cookshire, MRC du Haut-Saint-François.

INFRASTRUCTURES CANADA (2006). [Enligne], *Pour en finir avec l'incertitude et favoriser la résilience des collectivités*, www.infrastructure.qc.ca, page consultée le 6 août 2008.

LE PETIT ROBERT (1993). *Le Petit Robert*, Paris, Dictionnaire Le Robert.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (1991). [Enligne], http://www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index1024_1.asp, page consultée le 6 août 2008.

OUELLETTE, Marie-Lou, *Tourisme rural et potentiel de développement local*, Québec Rural, Juin 2007.

PÉRICARD, Alain (2006). *Les migrations villes-campagnes et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec*, Nicolet, Solidarité rurale du Québec.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (2006). *Diagnostic socioéconomique et plan d'action de la MRC du Haut-Saint-François*, Sherbrooke, Raymond Chabot et Grant Thornton.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (2008). *Études de cas sur la néroruralité et les transformations des collectivités rurales*, Nicolet, Solidarité rurale du Québec.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (2006). *Migration et nouvelle ruralité : devenir une collectivité d'accueil*, Nicolet, Solidarité rurale du Québec.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (2002). *La nouvelle économie rurale*, Nicolet, Solidarité rurale du Québec.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (1998). *La recomposition des territoires ruraux*, Nicolet, Solidarité rurale du Québec.

STATISTIQUE CANADA (2006). [Enligne], <http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2441&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=haut-saint-françois&SearchType=Contains&SearchPR=24&B1=All&Custom=>, page consultée le 14 août 2008.

ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS (2008). *Rapport d'étape de la Politique de rurbanisation du Haut-Saint-François*, Montréal, Zins Beauchesne et associés.

Consultations de groupe

Consultation 1. Rencontre avec de nouveaux arrivants, réalisée le 26 mars 2008, East Angus.

Consultation 2. Comité de suivi de la firme Zins Beauchesne et associés, réalisée le 9 avril 2008, Cookshire-Eaton

Consultation 3. Rencontre avec les maires et les directeurs généraux des municipalités, réalisée le 14 avril 2008, Cookshire-Eaton.

Consultation 4. Rencontre avec les porteurs de la politique de rurbanisation, réalisée le 2 octobre 2008, Cookshire-Eaton.

Entrevue

(Seules les entrevues référées dans le texte sont énumérées)

Entrevue 1. BOISSONNEAULT, Jacques (2008). Entrevue avec le directeur du CSSS réalisée le 16 juillet 2008, East Angus.

Annexe 1

Liste des comités

Comité de travail :

Daniel Bouffard, CSSS du Haut-Saint-François

Maude Brossard, CLD du Haut-Saint-François

Myrthô Ouellette, CJE du Haut-Saint-François

Valérie Roy, conseillère municipale d'Ascot Corner

Yves Tremblay, directeur des services techniques de la Ville de Cookshire-Eaton

Comité de coordination :

Jacques Boissonneault, directeur général du CSSS

Claude Corriveau, conseiller municipal de Dudswell

Normand Côté, maire de Hampden

Gille Denis, entrepreneur

Jeannot Desfossés, président de Tourisme et culture Haut-Saint-François

Paulo Dumas, entrepreneur

Bernard Lacroix, directeur général de la CSHC

Sylvain Lessard, directeur général par intérim du CJE du Haut-Saint-François

Dominic Provost, directeur général de la MRC et du CLD du Haut-Saint-François

Normand Potvin, maire de Cookshire-Eaton

Jean-René Ré, maire de Chartierville